

Pacte : le Finistère dit non

Le 22 juin, les conseillers départementaux du Finistère étaient appelés à se prononcer sur le Pacte financier que l'État demande aux 322 principales collectivités de France de signer. Soit elles le signent et limitent leurs dépenses de fonctionnement sous les 1,2%. Soit elles ne le signent pas et s'exposent ainsi à des pénalités pouvant atteindre plusieurs millions d'euros. Une nouvelle version du « Pile je gagne et face tu perds ».



Le Département veut remplir ses missions

Pour les élu.e.s du Conseil départemental du Finistère, le Pacte financier proposé n'est pas acceptable en l'état. Ils ont demandé que certaines conditions soient remplies pour aboutir à la signature d'un véritable « pacte » d'engagement réciproque avec l'État.

Nathalie Sarrabezolles, a proposé aux élu.e.s de ne pas voter en l'état ce « pacte ». En effet, ce texte n'est pour l'instant pas acceptable. Il méconnaît la réalité des dépenses assurées par le Département. Car, si toutes les collectivités doivent limiter leurs dépenses de fonctionnement, toutes ne mènent pas les mêmes politiques, comme l'a rappelé Solange Creignou.

« À travers ce Pacte financier que nous propose l'État, c'est notre capacité à accompagner les Finistériens et les Finistériennes les plus fragiles qui est remise en cause. La limitation de l'augmentation du budget de fonctionnement de notre collectivité va à l'encontre des compétences de solidarité que nous a confiées l'État. Bien sûr, il n'est pas question de laisser filer nos dépenses de fonctionnement, mais néanmoins nous

devons pouvoir mettre en œuvre nos politiques », a plaidé la conseillère départementale.

« En effet, le Département étant reconnu comme la collectivité des solidarités, l'essentiel de nos missions repose sur des moyens, des dispositifs aux services des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou encore auprès des personnes en fragilités sociales. »

Par conséquent, le Département ouvre la porte à une nouvelle discussion qui prendrait en compte ces spécificités. Ainsi les dépenses liées à l'accompagnement de publics en difficulté ou à des politiques relevant de la compétence de l'État seraient neutralisées dans le calcul de la progression du taux des dépenses de fonctionnement. Le bureau extraordinaire de l'Assemblée des départements de France (ADF), qui s'est tenu le mardi 26 juin a décidé de rompre ses relations avec l'État.

« Alors que l'ADF avait accepté les propositions gouvernementales, pourtant notoirement insuffisantes, pour trouver un début de solution à une dépense sociale non financée, le gouvernement s'est dédit sans nous prévenir », a expliqué l'ADF dans un communiqué.



Laïcité

Jusqu'au 26 juin 2018, les associations cultuelles étaient inscrites au Registre des lobbies.

Précisément depuis la loi Sapin 2 de décembre 2016. Mais le gouvernement en a décidé autrement et les en a retiré. L'ensemble des député.es Nouvelle gauche ont signé un amendement porté par la présidente du groupe Valérie Rabault visant à les maintenir dans ce Registre. Grâce aux voix de la droite et de l'extrême-droite, cet amendement a été rejeté.

Donc, pour le gouvernement, les activités d'associations religieuses visant à imposer leur vision de la société n'ont pas à être encadrées.

Et pourtant, c'est tout de même après une forte action de lobbying que les associations cultuelles ont obtenu le droit de ne pas figurer sur la liste des organisations qui font du lobbying.

Les associations religieuses pourront donc chercher à influencer les parlementaires, pour revenir sur le mariage pour tous, par exemple, en toute tranquillité.

L'avenir de l'Europe, c'est la gauche !

« Dans ce moment historique, nous, socialistes européens, nous avons une mission historique ! L'Europe des petits pas, l'Europe des calculs froids, ne permettra pas de répondre aux grands défis qui agitent notre continent », a prévenu Olivier Faure le 29 juin, au Cirque d'hiver, pour le grand rassemblement de la famille sociale-démocrate européenne.



Pedro Sánchez et Olivier Faure

Ce rassemblement parisien qui s'inscrivait dans une série de rencontres européennes intitulées *Europe Together*, était consacré aux enjeux environnementaux. Un premier atelier a porté sur les politiques urbaines et un second sur les emplois de demain grâce à l'économie verte.

Mais, actualité oblige, il a surtout été question d'immigration, quelques heures après la clôture du sommet européen. D'autant que Pédro Sanchez, était présent.

Tous les intervenants ont rendu hommage au premier ministre socialiste espagnol qui n'a pas tergiversé lorsqu'il a fallu trouver un port d'accueil pour les 600 réfugiés de l'*Aquarius*.

« Le courage c'est de dire que l'aide au développement est aujourd'hui insuffisante pour tarir le désir d'émigration. Le courage c'est parfois de précéder l'opinion », a insisté Olivier Faure en rappelant ce que devrait être une politique d'immigration de gauche, sous la forme d'une anaphore.

« Le courage c'est de dire qu'il faut ouvrir une voie légale aux migrants économiques pour assécher les filières clandestines. »

« Le courage c'est de dire qu'il faut ouvrir une voie légale aux migrants économiques pour assécher les filières clandestines. Le courage c'est de refuser de sous-traiter nos responsabilités internationales en ouvrant des Hot spots dans des pays tiers. »

« Le courage c'est de dire que le règlement de Dublin a renvoyé la responsabilité de l'accueil à quelques pays. Le courage c'est d'assumer une agence européenne de l'asile », a précisé

le Premier secrétaire du Parti Socialiste.

« Et bien parce que nous sommes la gauche, nous avons la responsabilité de refuser les fuites en avant et de prendre notre part, oui notre part de l'avenir de l'Humanité. »

« La planète brûle et nous regardons encore trop souvent ailleurs. Il y a des êtres humains qui cherchent chez nous une raison d'espérer et nous les renvoyons ailleurs. »



Le 29 juin à Paris

« Ce qui est irresponsable, ce n'est pas d'oser critiquer l'Europe telle qu'elle est aujourd'hui. Ce qui est irresponsable, c'est d'abandonner toute vision critique aux seuls populistes. Car ce sera bien là l'enjeu des élections européennes du 26 mai 2019 : donner une majorité sociale-démocrate au Parlement européen pour réorienter la politique européenne et éviter une nouvelle poussée des populistes. »

Et dans La Ruche ?

La Ruche Socialiste

L'Europe, c'est justement le thème de discussion dans La Ruche Socialiste. La nouvelle plateforme interactive du PS, qui a été mise en ligne le 9 juin, permet à tous les adhérents, mais aussi aux sympathisants qui souhaitent participer à l'élaboration du projet socialiste, d'apporter leur contribution au projet européen.

Tous les 15 jours, une synthèse des débats en cours sur La Ruche Socialiste est publiée. Alors, de quoi parle-t-on dans La Ruche ? Déjà, plus de 400 propositions ont été formulées et plus de 1700 interactions ont été enregistrées.

Cinq sujets font le buzz dans La Ruche. D'abord, l'inscription dans la constitution de l'obligation d'organiser un référendum pour la ratification de traités européens. Ensuite, le respect de la charte sociale européenne. Pour revivifier la démocratie européenne, il est

proposé d'organiser tous les six mois des assemblées citoyennes à l'échelle régionale.

Une proposition, qui suscite des discussions, consiste à créer une taxe Carbone aux frontières de l'Europe. Enfin, une autre proposition vise à améliorer la transparence des nominations des membres de la commission. Parmi les idées neuves qui sont mises en débat, on peut citer la création d'un revenu universel européen, la possibilité pour les citoyens européens de voter à tous les scrutins, où qu'ils résident, la mise en place d'un service universel européen, la construction, à l'image de la PAC d'une politique industrielle commune ou l'instauration d'un « Buy european act » réservant une partie des marchés publics à des entreprises européennes.

À l'issue de la phase de débat, une synthèse des propositions sera faite et, en fonction des amendements ou des appréciations des internautes, un texte, comportant plusieurs options, sera soumis au vote des adhérents et des sympathisants qui auront contribué à animer le débat.

Guilers : le PS écoute les quadras

Comment renouer les liens avec les quadras ? Tous les partis politiques sont confrontés au même défi. Jean-Yves Carn, secrétaire de la section de Guilers, n'y est pas allé par quatre chemins : il a organisé une rencontre pour comprendre les raisons de cette désaffection.

« **Nous avons très peu d'adhérents dans la tranche d'âge 25-45 ans, à Guilers** », est obligé de constater Jean-Yves Carn. « **Mais je crois que toutes les sections sont concernées** », tempère-t-il. « **J'ai donc sollicité la fille d'une élue, que je savais de sensibilité de gauche, et je lui ai simplement proposé d'organiser une rencontre pour en discuter avec des amis.** »

Et le moins qu'on puisse dire est que ce dialogue fut fructueux. L'objectif n'était pas de les faire adhérer mais bien d'engager un échange.

Car, il faut bien le reconnaître : la défiance des jeunes vis-à-vis des organisations politiques est très forte. Le Parti Socialiste ne fait pas exception

à la règle. Mais il n'est pas, non plus, voué aux gémonies.

Pour cette génération, l'image de la gauche reste positive, qu'il s'agisse des présidences de François Mitterrand ou du gouvernement de la gauche plurielle mené par Lionel Jospin. En revanche, le jugement est moins élogieux concernant le quinquennat de François Hollande même si les critiques portent plus sur la politique menée par les ministres Manuel Valls, Myriam El Khomri ou Emmanuel Macron que sur l'ancien président.



Un dialogue fructueux

Cependant, cette méfiance ne se transforme pas en apathie car cette génération est prête à s'engager. Sauf que cet engagement ne prend pas les mêmes formes qu'il y a quelques années. Elles sont plus ponctuelles, plus spontanées, plus rapides.

Pour quelles causes les jeunes pourraient s'engager ? Sur les dix thèmes proposés, les interlocuteurs de la section de Guilers ont plébiscité les questions sociales : le salaire et le pouvoir d'achat, la lutte contre le chômage ou la préservation du modèle social. Vient ensuite l'éducation et la formation des enfants.

La faiblesse de l'engagement des quadras s'explique aussi par un manque d'informations sur le fonctionnement des collectivités locales. Le rôle et les compétences des élu.es ne semblent pas être suffisamment connus. « **Nous avons donc convenu de nous revoir pour, justement, expliquer en quoi consiste l'activité des élu.es** », indique Jean-Yves Carn. Le dialogue continue...

En savoir plus

L'UESR recrute

Le conseil d'administration de l'UESR (Union des Élu.es Socialistes et Républicains) a décidé de procéder au recrutement d'un.e permanent.e.

Son rôle consistera à préparer une série de formations dans la perspective des élections municipales de 2020. Il ou elle devra suivre l'actualité des collectivités locales et rédiger des notes et des articles pour le site internet www.uesr29.fr

Vous pouvez faire acte de candidature ou demander la fiche de poste plus détaillée à contact@uesr29.fr

Et la cardio de Morlaix ?



Le 27 juin, Jean-Luc Fichet a interpellé le

président de la République pour attirer son attention sur l'avenir du service de cardiologie de l'Hôpital de Morlaix. « *Des Côtes d'Armor en passant par Brest, puis Quimper, vous êtes passé à proximité de Morlaix. Vous ne vous y êtes pas arrêté. Permettez-moi de vous apporter quelques informations importantes concernant notre territoire.* »

« *Morlaix dispose d'un hôpital général de grande qualité, mais dont le service de cardiologie est fermé, depuis plusieurs mois maintenant, pour une population de 120 000 habitants* », a rappelé le sénateur du Finistère.

« *Monsieur le Président, c'est avec immense satisfaction que j'accueille la décision qui est la vôtre de ne pas fermer la maternité de Guingamp.* »

À Morlaix, 101 élus en écharpe se sont mobilisés en avril dernier pour protester contre la fermeture du service de cardiologie du Centre Hospitalier du Pays de Morlaix. Ces mêmes 101 élus ont écrit à la ministre des Solidarités et de la Santé pour obtenir audience sans qu'aucune réponse ne leur soit apportée.

Vous avez souhaité le maintien de la maternité de Guingamp, je vous demande, Monsieur le Président, de bien vouloir faire rouvrir le service de cardiologie du CHPM de sorte que les habitants ne se retrouvent pas dans une zone de désertification médicale, en matière de cardiologie, entre Brest et Saint-Brieuc. »

À suivre...

Du solaire à Brest

Brest métropole soutient le développement de l'énergie solaire. Deux technologies sont proposées : le solaire thermique pour la production d'eau chaude ou le photovoltaïque pour la production d'électricité. Le dispositif concerne les particuliers et les entreprises.

Un cadastre solaire est en ligne sur le site brest.fr pour vérifier le potentiel solaire des bâtiments.

Ensuite, Tinergie, interlocuteur unique accompagne les porteurs de projets

En savoir plus : <http://tinergie-brest.fr/>

La grande dépossession

Maxime des Gayets

8 septembre
Journée de rentrée
fédérale.

29 septembre
Conseil fédéral.

Il est urgent que chacun prenne conscience que nous devons maîtriser les nouvelles technologies, explique Maxime des Gayets, expert en cyber-sécurité, dans un essai intitulé *La grande dépossession, pour une éthique numérique européenne*, publié par la fondation Jean-Jaurès.

Cap Finistère : Les citoyens ont-ils bien conscience des risques liés au numérique ?

Maxime des Gayets : Non, pas encore. Et pourtant on peut multiplier les anecdotes, les faits-divers et même les scandales qui indiquent que nous sommes tous sous la menace de cyber-pirates qui peuvent manipuler l'opinion ou même désorganiser la vie économique de toute une ville. Atlanta en a fait la douloureuse expérience en subissant, en mars 2018, une nouvelle forme de prise d'otages. Suite à l'introduction d'un virus dans les réseaux informatiques de cette métropole, il était impossible pour les 8000 agents de la ville de travailler et aux habitants d'effectuer leurs démarches administratives en ligne.

Dans la vie réelle, jamais nous n'accepterions les intrusions dans notre vie privée que nous laissons faire dans l'espace numérique. Une association familiale américaine a révélé que plus de 200 applications, disponibles sur l'Apple store, pouvaient récupérer des données sonores, même lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Je vois au moins deux raisons qui expliquent ce paradoxe.

Tout d'abord, les citoyens ne sont pas informés. Mais comment pourraient-ils l'être quand on sait qu'un internaute américain est amené à souscrire 1 500 conditions d'utilisation chaque année soit l'équivalent de 76 jours de lecture en continu ! En outre, les entreprises qui utilisent nos données ne disent pas ce qu'elles en font. L'exemple le plus frappant est celui de Cambridge Analytica.

Ensuite, pour l'instant, le rapport coûts/bénéfices est encore nettement en faveur des bénéficiaires et les citoyens ne veulent pas voir les risques. En outre, face à des acteurs en situation de quasi-monopole il est pratiquement impossible de trouver des alternatives. 80 % des entreprises du CAC 40 stockent leurs données dans le cloud d'Amazon. Une cyber-attaque aurait des conséquences économiques catastrophiques. La plupart des citoyens se disent, « Je n'ai rien à me reprocher donc je ne risque rien ». Mais ils n'ont pas conscience de la valeur de leurs données que les GAFAM, que j'appelle les nouveaux ogres dans mon livre, collectent et utilisent.

Cependant, toutes les enquêtes montrent que l'inquiétude progresse chez les utilisateurs.

Cap Finistère : La mise en place du RGPD peut-elle contribuer à introduire de l'éthique dans l'espace numérique ?

Maxime des Gayets : Le Règlement Général sur la Protection des Données vient à peine de se mettre en place. Mais je vois au moins trois aspects positifs dans sa mise en application. Tout d'abord, il modifie la manière dont on considère les données personnelles. Désormais, il n'est plus possible d'utiliser nos données personnelles pour une autre finalité que celle pour laquelle nous avons donné notre consentement.

Ensuite, il s'agit d'un règlement européen qui s'applique sur l'ensemble du territoire et concerne toutes les entreprises qui traitent des données de citoyens européens.

L'Union européenne devient ainsi un contre-modèle pour le reste du monde. Il faudra aller plus loin et que cette question devra être abordée lors de la campagne pour les élections européennes, car il y a là un enjeu majeur pour la défense des libertés mais surtout pour notre souveraineté.

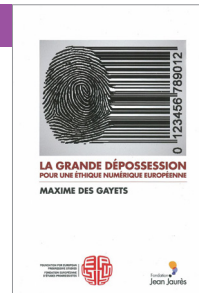
Enfin, grâce au RGPD, la question de l'usage de nos données est enfin clairement posée. Elle n'est plus réservée à un petit cercle d'experts mais touche maintenant le grand public.

Cap Finistère : Quels conseils donnerais-tu à un salarié ? À un chef d'entreprise ? À un citoyen ?

Maxime des Gayets : Il est important que chacun mesure bien que les technologies doivent être des instruments à notre service. Et que tous les objets connectés peuvent être piratés.

Nous sommes aujourd'hui arrivés à un point où les technologies, qui devaient faciliter la vie des salariés et des citoyens, peuvent devenir des handicaps. On se rend compte que l'usage intempestif des e-mails peut faire perdre de la productivité aux entreprises. D'autres effets négatifs apparaissent, comme des addictions ou une dépendance qui peut conduire à l'enfermement avec des risques psychosociaux. Nous devons avoir ou retrouver, un rapport apaisé aux nouvelles technologies.

C'est pourquoi je pense que le droit à la déconnexion est essentiel et que nous devons tous veiller à préserver notre vie privée. Lorsque 42 % des Français reconnaissent consulter leurs e-mails dans leur lit, il est temps de réagir.



Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1234 - Vendredi 6 juillet 2018
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directrice de la publication : Rachel NICOLAS

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;
20 euros (numérique)
Non adhérents : 50 euros (papier) ;
35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFP

